



Conditions Générales de Vente

PRÉAMBULE – IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») sont proposées par :

YOGA SHAKTI – Patricia LAFORSE RYO

Entrepreneur individuel exerçant sous le régime de la micro-entreprise

SIRET : **534 266 580 00024**

Siège social : **42 chemin Sainte Catherine, 33550 LANGOIRAN, France**

Adresse électronique : contact@yoga-shakti.fr

Téléphone : **06 03 31 07 98**

Lieu de pratique : **60 chemin Sainte Catherine, 33550 LANGOIRAN**, lorsque les prestations y sont dispensées.

YOGA SHAKTI a pour activité la diffusion du yoga ainsi que l'organisation d'activités centrées sur le bien-être, le mieux-être et l'épanouissement personnel, notamment sous la forme de cours de yoga, ateliers, stages, événements, sonothérapie.

Patricia LAFORSE RYO est la fondatrice et responsable de YOGA SHAKTI.

Les prestations proposées par YOGA SHAKTI sont des prestations de bien-être et ne constituent pas des actes médicaux. Elles ne remplacent en aucun cas la médecine conventionnelle, ne permettent pas d'établir un diagnostic médical et ne se substituent pas à un traitement, une prescription ou un suivi médical.

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV définissent les droits et obligations de YOGA SHAKTI et de ses clients dans le cadre de la commercialisation et de la réalisation des prestations proposées par YOGA SHAKTI.

Elles s'appliquent notamment aux prestations suivantes :

- cours collectifs de yoga ;
- cours de yoga pré et postnatal ;
- ateliers thématiques ;
- stages et événements ;
- séances de sonothérapie et de massage sonore ;
- soins énergétiques non conventionnels ;
- cartes cadeaux.

Le terme « Client » désigne toute personne physique souscrivant à une prestation auprès de YOGA SHAKTI pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers bénéficiaire.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant la conclusion du contrat et les accepter sans réserve.

Lorsque le Client est un consommateur, les dispositions impératives du Code de la consommation demeurent applicables, même lorsqu'elles ne sont pas expressément rappelées dans les présentes CGV. YOGA SHAKTI peut modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles acceptées par le Client au moment de la conclusion du contrat.

Les nouvelles CGV ne s'appliquent pas aux prestations déjà commandées, sauf lorsque leur modification est imposée par une disposition légale ou réglementaire.

Les CGV sont accessibles sur le site internet de YOGA SHAKTI : www.yoga-shakti.fr



ARTICLE 2 – DESCRIPTION ET CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX PRESTATIONS

2.1. Cours de yoga

Les cours de yoga proposés par YOGA SHAKTI comprennent notamment le yoga de l'énergie et le yoga doux destiné notamment aux seniors.

Sauf indication contraire dans le descriptif de la prestation, les cours sont accessibles aux personnes de différents niveaux.

Les descriptifs, horaires, tarifs et modalités d'inscription sont présentés sur le site internet de YOGA SHAKTI et/ou communiqués au Client avant son inscription.

YOGA SHAKTI propose, selon les périodes et les disponibilités, un cours d'essai au tarif indiqué au moment de la réservation.

Le calendrier des cours, notamment les périodes de vacances scolaires et les jours fériés, est communiqué aux Clients lors de l'inscription.

Aucun cours n'est dispensé les jours fériés ni pendant les vacances scolaires, sauf indication contraire.

En cas d'absence de l'enseignante pour maladie, formation, raison personnelle ou autre empêchement, YOGA SHAKTI pourra proposer un cours de remplacement ou de rattrapage, notamment pendant les vacances scolaires, dans la mesure des possibilités d'organisation.

Lorsque le cours ne peut pas être remplacé ou rattrapé et que YOGA SHAKTI n'est pas en mesure d'exécuter la prestation prévue, les droits du Client sont déterminés conformément aux dispositions légales applicables et, le cas échéant, aux modalités de remboursement prévues à l'article 7.

2.2. Cours de yoga pré et postnatal

Les cours de yoga pré et postnatal sont des prestations de bien-être et d'accompagnement corporel et ne constituent pas des actes médicaux ou paramédicaux.

Le Client doit tenir compte de sa situation personnelle, de son état de santé et des éventuelles recommandations ou restrictions données par un professionnel de santé.

En cas de grossesse, de période postnatale, de pathologie, de douleur, de traitement ou de situation particulière susceptible d'avoir une incidence sur la pratique, le Client est invité à demander préalablement l'avis d'un professionnel de santé.

YOGA SHAKTI peut demander, lorsque cela est nécessaire à la sécurité de la pratique, une attestation ou un certificat médical d'aptitude.

Le Client s'engage à informer YOGA SHAKTI de toute situation connue de lui susceptible de rendre la pratique inadaptée ou nécessitant des précautions particulières.

Le yoga postnatal ne se substitue notamment pas à une rééducation du périnée réalisée par un professionnel de santé. Il peut, le cas échéant, constituer une activité complémentaire.

Les descriptifs, horaires, tarifs et modalités d'inscription sont indiqués sur le site internet de YOGA SHAKTI. YOGA SHAKTI peut proposer un cours d'essai au tarif indiqué lors de la réservation.

2.3. Ateliers thématiques, stages et événements

Les ateliers, stages et événements sont accessibles dans la limite des places disponibles et sous réserve des éventuelles conditions particulières indiquées dans leur descriptif.

Pour certaines pratiques, notamment le yoga de l'énergie, il peut être recommandé au Client de contacter YOGA SHAKTI préalablement afin de vérifier l'adéquation de son niveau avec la prestation proposée.

Les inscriptions peuvent être effectuées selon les modalités indiquées par YOGA SHAKTI : en ligne, par téléphone, par courrier électronique ou directement auprès de YOGA SHAKTI.

Le descriptif de chaque prestation précise, lorsque cela est nécessaire, sa date, sa durée, son lieu, son tarif et ses conditions particulières.



2.4. Sonothérapie, massage sonore et soins énergétiques non conventionnels

Les séances de sonothérapie, de massage sonore et les soins énergétiques proposés par YOGA SHAKTI sont des prestations de bien-être et ne constituent pas des actes médicaux.

Elles ne permettent pas d'établir un diagnostic et ne remplacent pas une consultation, un traitement ou un suivi médical.

Le Client est invité à informer YOGA SHAKTI, avant la séance, de toute situation particulière dont il a connaissance et qui pourrait nécessiter une adaptation ou rendre la séance inappropriée.

Les descriptifs et tarifs sont disponibles sur le site internet de YOGA SHAKTI.

2.5. Cartes cadeaux

YOGA SHAKTI peut proposer des cartes cadeaux permettant au bénéficiaire de bénéficier d'une prestation déterminée.

Les conditions d'utilisation, la prestation concernée, le prix et la durée de validité de la carte cadeau sont indiqués lors de l'achat.

La carte cadeau ne peut être utilisée que dans les conditions qui y sont précisées.

Sauf disposition légale contraire, une carte cadeau arrivée à expiration ne peut plus être utilisée.

ARTICLE 3 – COMMANDE ET FORMATION DU CONTRAT

La commande est considérée comme définitive après validation de l'inscription par le Client et, lorsque la prestation est payante, après paiement ou validation du mode de paiement proposé.

Pour les commandes effectuées en ligne, le Client vérifie les caractéristiques essentielles de la prestation, son prix et les éventuelles conditions particulières avant de valider sa commande.

Lorsque la commande en ligne implique une obligation de paiement, le Client en est expressément informé avant la validation définitive de sa commande.

Après validation de la commande, YOGA SHAKTI adresse au Client une confirmation par courrier électronique lorsque les modalités techniques du service le permettent.

Le Client est responsable de l'exactitude des informations communiquées lors de l'inscription.

ARTICLE 4 – TARIFICATION

4.1. Prix et modalités de paiement

Les tarifs applicables sont ceux affichés sur le site internet de YOGA SHAKTI ou communiqués au Client avant la conclusion du contrat.

Les prix sont exprimés en euros.

Lorsque le régime fiscal applicable le prévoit, les prix sont indiqués avec la mention :

« TVA non applicable – article 293 B du Code général des impôts ».

Le paiement peut être effectué selon les moyens proposés par YOGA SHAKTI : carte bancaire en ligne, chèque, espèces ou virement bancaire.

Le paiement par carte bancaire est effectué via une interface sécurisée proposée par le prestataire de paiement (MOMOYOGA/STRIPE).

En cas de règlement par chèque, celui-ci doit pouvoir être encaissé dans les conditions habituelles. En cas de chèque non encaissable, rejeté ou faisant l'objet d'un incident de paiement, l'inscription pourra ne pas être confirmée et la place pourra être attribuée à une autre personne.

Les chèques libellés à l'ordre de Patricia LAFORSE RYO, peuvent être adressés à :

YOGA SHAKTI

42 chemin Sainte Catherine

33550 LANGOIRAN

Une facture est remise ou adressée au Client conformément aux obligations applicables.

Les forfaits et cartes sont personnels et ne peuvent être transférés à un tiers.

Paiement en plusieurs fois

Pour l'inscription annuelle aux cours de yoga de l'énergie, YOGA SHAKTI peut proposer un paiement en trois échéances. Tous les chèques seront demandés lors de l'inscription pour l'année complète.

Les encaissements seront effectués à l'inscription puis début janvier suivant et enfin début avril suivant.

En cas d'inscription en cours d'année, le montant applicable est calculé en fonction de la période restant à courir et des conditions tarifaires communiquées au Client.

4.2. Parrainage

Le programme de parrainage est ouvert à tout élève déjà inscrit à l'année aux séances de YOGA SHAKTI, au moment où une nouvelle personne souhaite rejoindre les cours.

Le filleul doit être un nouvel élève et souscrire un forfait annuel.

Le filleul doit indiquer le nom de son parrain ou de sa marraine lors de son inscription.

Le parrainage doit correspondre à une recommandation réelle d'un élève Yoga Shakti.

Deux nouvelles personnes qui s'inscrivent ensemble ne peuvent donc pas se parrainer mutuellement.

Pour chaque filleul dont l'inscription annuelle devient effective, le parrain ou la marraine bénéficie, au choix, de :

- 20 € à valoir sur un atelier Parenthèse des Saisons ;
- ou de 10 € à valoir sur une soirée Yoga Nidra & Voyage sonore.

Un élève peut parrainer plusieurs nouvelles personnes et bénéficier d'un nouvel avantage pour chaque filleul inscrit.

Les avantages sont personnels, non échangeables contre leur valeur en espèces et non cumulables sur un même événement. Ils sont valables pendant la saison au cours de laquelle ils ont été obtenus.

ARTICLE 5 – DROIT DE RÉTRACTATION

5.1. Principe

Lorsque le contrat est conclu à distance, notamment en ligne, le consommateur dispose, sauf exception légale, d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter de pénalité.

Le droit de rétractation peut être exercé par toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant la volonté du Client de se rétracter.

Le Client peut notamment envoyer sa demande à : contact@yoga-shakti.fr

Le Client peut également utiliser le formulaire type de rétractation figurant en annexe des présentes CGV.

Attention, pour les cours collectifs à horaire fixe et certains ateliers/stages à date précise, le Code de la consommation (art. L221-28, 12°) exclut totalement le droit de rétractation ("activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou une période déterminée").

5.2. Demande de commencement de la prestation avant la fin du délai de rétractation

Lorsque le Client souhaite que la prestation commence avant l'expiration du délai de rétractation, il doit en faire la demande expresse.

Lorsque la prestation a commencé à la demande expresse du Client avant la fin du délai de rétractation, le Client qui exerce ensuite son droit de rétractation reste redevable du montant correspondant à la partie de la prestation effectivement exécutée jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, dans les conditions prévues par la loi.



5.3. Perte du droit de rétractation

Lorsque la prestation de service a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation, le Client ne bénéficie plus du droit de rétractation si son accord préalable exprès a été recueilli et s'il a reconnu qu'il perdrait son droit de rétractation une fois la prestation pleinement exécutée.

5.4. Remboursement

Lorsque le droit de rétractation est valablement exercé, YOGA SHAKTI rembourse les sommes dues conformément aux dispositions légales applicables et, en principe, au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle YOGA SHAKTI est informée de la décision du Client de se rétracter. Le remboursement est effectué selon le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour un autre moyen de paiement.

ARTICLE 6 – ANNULATION PAR LE CLIENT

6.1. Cours collectifs de yoga

Après expiration du délai légal de rétractation, uniquement lorsque celui-ci est applicable, l'inscription à une période annuelle de cours collectifs constitue un engagement pour la période indiquée lors de l'inscription.

Les absences du Client ne donnent pas automatiquement droit à un remboursement ou à une réduction du prix.

Lorsqu'une absence du Client est liée à une maladie d'une durée supérieure à un mois, YOGA SHAKTI pourra, à titre commercial, étudier une demande de suspension ou de remboursement correspondant à la période d'absence, sur présentation d'un justificatif médical, sous réserve des conditions particulières communiquées lors de l'inscription.

Cette disposition ne fait pas obstacle aux droits dont le Client pourrait bénéficier en application de dispositions légales impératives.

6.2. Ateliers, stages, événements et séances individuelles

Après expiration du délai légal de rétractation, uniquement lorsque celui-ci est applicable, toute annulation doit être adressée à YOGA SHAKTI par écrit, notamment par courrier électronique.

Sauf dispositions particulières indiquées au moment de la réservation :

- une annulation suffisamment anticipée peut donner lieu à un remboursement ;
- lorsqu'une annulation intervient à très court terme ou en cas d'absence du Client sans information préalable, YOGA SHAKTI peut conserver tout ou partie du prix correspondant à la réservation non utilisée, lorsque cette retenue est justifiée par les conditions de réservation communiquées au Client.

Les conditions particulières d'annulation applicables à une prestation déterminée prévalent lorsqu'elles ont été communiquées au Client avant la commande.

Les présentes dispositions s'appliquent sous réserve du droit de rétractation et des autres droits légaux du consommateur.

ARTICLE 7 – ANNULATION OU MODIFICATION PAR YOGA SHAKTI

YOGA SHAKTI peut être amenée à annuler, reporter ou modifier une prestation lorsque cela est nécessaire, notamment en cas d'indisponibilité de l'enseignante ou de l'intervenant, de nombre insuffisant de participants, de problème affectant le lieu de pratique ou pour tout autre motif légitime.

Lorsque cela est possible, YOGA SHAKTI informe les Clients dans les meilleurs délais.

En cas d'annulation définitive d'une prestation par YOGA SHAKTI qui n'a pas encore été exécutée et uniquement sans possibilité d'accueil sur une autre séance de la même semaine, le Client peut, selon les circonstances et dans l'ordre énuméré ci-dessous :

- 1^{er} : bénéficier d'un report sur une prestation équivalente sur une autre semaine ;
- 2^{ème} : bénéficier d'un avoir, si le Client l'accepte ;
- 3^{ème} : obtenir le remboursement des sommes correspondant à la prestation non exécutée.

Lorsqu'une prestation est seulement reportée et que le Client ne peut raisonnablement pas participer à la nouvelle date proposée, YOGA SHAKTI recherche avec lui une solution appropriée.

Aucune clause des présentes CGV ne saurait avoir pour effet de priver le Client des recours ou droits dont il bénéficie en application de la loi en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat.

ARTICLE 8 – FORCE MAJEURE

YOGA SHAKTI ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un événement répondant aux conditions de la force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Est notamment susceptible de constituer un cas de force majeure, lorsqu'il remplit les conditions légales, un événement échappant au contrôle de YOGA SHAKTI, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées.

Peuvent notamment être concernés, selon les circonstances, les catastrophes naturelles, incendies, inondations, épidémies, actes de guerre, décisions administratives ou événements affectant gravement le lieu de pratique ou les conditions normales d'exécution de la prestation.

Lorsque l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue dans les conditions prévues par la loi.

Lorsque l'empêchement est définitif, les conséquences sur le contrat sont celles prévues par les dispositions légales applicables.

ARTICLE 9 – ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DU CLIENT

9.1. Sécurité et comportement

Le Client s'engage à adopter un comportement respectueux envers YOGA SHAKTI, les intervenants, les autres participants et les locaux.

Le Client doit respecter les consignes de sécurité et les instructions données par l'enseignante ou l'intervenant.

Il est interdit de participer à une séance sous l'emprise manifeste de l'alcool ou de substances susceptibles d'altérer le comportement, la vigilance ou la sécurité.

Tout comportement dangereux, violent, irrespectueux ou perturbant gravement le déroulement des activités peut entraîner l'exclusion de la séance concernée.

En cas de comportement particulièrement grave ou répété, YOGA SHAKTI peut mettre fin à la relation contractuelle dans les conditions permises par la loi, sans préjudice des droits légalement acquis par le Client.

9.2. Aptitude à la pratique

Le Client demeure responsable de son état de santé et de son aptitude personnelle à participer aux activités proposées.

Il lui appartient de solliciter l'avis d'un professionnel de santé lorsqu'il existe un doute sur son aptitude à pratiquer.

Le Client s'engage à signaler à l'enseignante toute difficulté ou situation connue de lui susceptible d'affecter sa sécurité pendant la séance.

YOGA SHAKTI ne demande pas au Client de révéler des informations médicales qui ne seraient pas nécessaires à l'organisation ou à la sécurité de la prestation.

9.3. Effets personnels

Le Client reste responsable de ses effets personnels.

YOGA SHAKTI ne pourra être tenue responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des effets personnels apportés dans les locaux, sauf faute prouvée de YOGA SHAKTI dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 10 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les contenus, documents, supports pédagogiques, textes, photographies, vidéos, enregistrements, méthodes et éléments communiqués par YOGA SHAKTI dans le cadre des prestations sont susceptibles d'être protégés par des droits de propriété intellectuelle.

Ils sont destinés à l'usage personnel du Client.

Sauf autorisation écrite préalable de YOGA SHAKTI, le Client s'interdit notamment de reproduire, diffuser, commercialiser, mettre à disposition de tiers ou exploiter professionnellement les supports appartenant à YOGA SHAKTI.

Tout enregistrement audio ou vidéo d'un cours, atelier, stage ou séance est interdit sans l'autorisation préalable de YOGA SHAKTI et, lorsque cela est nécessaire, des personnes concernées.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ

YOGA SHAKTI est tenue d'exécuter les prestations conformément aux obligations légales et contractuelles qui lui incombent.

YOGA SHAKTI ne saurait être responsable d'un dommage résultant exclusivement :

- d'une faute du Client ;
- du non-respect par le Client des consignes données ;
- d'une information inexacte ou incomplète communiquée par le Client ;
- d'un événement présentant les caractéristiques de la force majeure.

YOGA SHAKTI demeure responsable des dommages dont elle doit légalement répondre.

Aucune disposition des présentes CGV n'a pour objet ou pour effet d'exclure ou de limiter une responsabilité qui ne peut légalement être exclue ou limitée.

Les prestations proposées par YOGA SHAKTI étant des activités de bien-être, elles ne se substituent pas à un diagnostic, à une consultation médicale ou à un traitement médical.

ARTICLE 12 – DONNÉES PERSONNELLES

YOGA SHAKTI traite les données personnelles nécessaires à la gestion de son activité et à l'exécution des prestations.

Le responsable du traitement est :

Patricia LAFORSE RYO

42 chemin Sainte Catherine

33550 LANGOIRAN

E-mail : contact@yoga-shakti.fr

Les données susceptibles d'être collectées comprennent notamment, selon les besoins de la prestation :

- nom et prénom ;
- coordonnées postales ;
- adresse électronique ;
- numéro de téléphone ;
- informations relatives aux commandes et inscriptions ;
- informations nécessaires à la facturation et au paiement.



YOGA SHAKTI traite ces données notamment pour :

- gérer les inscriptions et réservations ;
- exécuter les prestations ;
- gérer les paiements et la facturation ;
- communiquer avec les Clients ;
- gérer les éventuels impayés et litiges ;
- respecter les obligations légales et comptables ;
- assurer le suivi administratif et commercial de la relation avec le Client.

Lorsque le Client accepte de recevoir des communications commerciales, ses données peuvent également être utilisées à cette fin dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Le Client peut retirer son consentement à la prospection commerciale à tout moment.

Les données personnelles ne sont accessibles qu'aux personnes et prestataires qui en ont besoin pour les finalités concernées, dans le respect des obligations de confidentialité et de sécurité applicables.

Certaines données peuvent être transmises aux prestataires techniques nécessaires au fonctionnement de l'activité, notamment aux prestataires de paiement ou de gestion des inscriptions.

Les données sont conservées pendant une durée proportionnée à chaque finalité et conformément aux obligations légales applicables. Certaines données peuvent être conservées plus longtemps lorsqu'une obligation légale, comptable ou fiscale l'impose ou lorsqu'elles sont nécessaires à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.

Le Client dispose, dans les conditions prévues par la réglementation applicable, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition ainsi que, lorsque le traitement repose sur son consentement, du droit de retirer celui-ci à tout moment.

Le Client peut exercer ses droits en adressant sa demande à : contact@yoga-shakti.fr

Le Client peut également introduire une réclamation auprès de la **Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)**.

Pour les informations détaillées relatives aux traitements de données personnelles, YOGA SHAKTI peut mettre à disposition une Politique de confidentialité distincte sur son site internet.

ARTICLE 13 – RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Toute réclamation doit être adressée en priorité à YOGA SHAKTI par écrit à l'adresse suivante : contact@yoga-shakti.fr

YOGA SHAKTI s'efforce de rechercher une solution amiable à toute difficulté signalée par un Client.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation relatives à la médiation de la consommation, le consommateur peut, après avoir préalablement adressé une réclamation écrite à YOGA SHAKTI et en l'absence de résolution amiable, saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève effectivement YOGA SHAKTI.

Médiateur de la consommation :

CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

49 rue de Ponthieu

75008 PARIS

Site internet : www.cm2c.net

La saisine du médiateur doit être effectuée dans les conditions et délais prévus par la réglementation applicable et par le règlement de médiation du médiateur.

ARTICLE 14 – DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, le Client et YOGA SHAKTI rechercheront prioritairement une solution amiable.

Le consommateur peut notamment recourir à la médiation de la consommation dans les conditions prévues à l'article 13.

À défaut de résolution amiable, le litige pourra être soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.

Aucune disposition des présentes CGV ne prive le consommateur des droits impératifs qui lui sont accordés par la législation applicable.

ARTICLE 15 – DISPOSITIONS DIVERSES

Le fait pour YOGA SHAKTI de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une disposition des présentes CGV ne saurait être interprété comme une renonciation définitive à s'en prévaloir ultérieurement.

Si une disposition des présentes CGV est déclarée nulle, illégale ou inapplicable, les autres dispositions demeurent en vigueur, sauf si leur maintien est rendu impossible ou prive le contrat de son objet.

Les présentes CGV constituent l'ensemble des conditions applicables à la relation contractuelle entre YOGA SHAKTI et le Client, sous réserve des conditions particulières éventuellement communiquées au Client avant la conclusion du contrat.
